

Octobre 2013 - N° 78

MEMOIRE 2000

ÉDITORIAL

ET SI ON S'OCCUPAIT AUSSI DES AUTRES...

Le climat de la rentrée n'incite pas à la divagation ni à la promenade, encore moins aux rêves. Nous nous replierions plutôt sur nous-mêmes, préoccupés de parvenir à joindre les deux bouts, de voir nos enfants et nos petits enfants épargnés par le chômage, en sécurité, dans un monde paisible.

L'ouverture sur autrui et la découverte de la misère du monde sont sur le point de passer au second plan, et pourtant, c'est ce qui fait la différence entre ceux qui ne pensent qu'à eux, à leurs soucis, à leur mémoire à leurs souffrances et à leur culture et ceux qui ouvrent les yeux sur le monde pour s'enrichir de l'infinie diversité et de la différence.

Je sais bien pour l'avoir vécu depuis 20 ans, que ceux et celles qui ont pris le parti de militer au sein de *Mémoire 2000* l'ont fait non seulement pour entretenir et préserver la mémoire de leur origine, mais aussi pour se préoccuper de celle des autres. D'ailleurs nos statuts qui sont notre pacte et notre règle commune, en font foi.

L'impérieuse nécessité de s'engager, comme nous l'avons fait pour œuvrer à la reconnaissance de la primauté du respect universel des droits de l'homme, en nous adressant d'abord aux jeunes générations, ne relevait pas d'un réflexe d'autodéfense, mais au contraire d'une résolution foncièrement altruiste.

Or les autres sont divers et différents

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 4 nov., 2 déc., 6 janv. 2014
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15°

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

de nous et ce n'est pas parce que l'on ne peut prendre en charge toutes les misères du monde qu'on doit restreindre son horizon.

C'est pour cette raison essentielle que nous avons pris le parti de nous intéresser à la place des étrangers dans notre démocratie, à la lutte contre l'apartheid, à l'égalité des noirs, à la mémoire des Arméniens, aux victimes du Rwanda et de tous les génocides du XX^e siècle, au sort des Kurdes et des Palestiniens, au sort des Amérindiens, aux survivances de l'esclavage, aux discriminations dont sont victimes les Maghrébins ou les handicapés et les homosexuels, aux expulsions des Rom, et au respect du droit d'asile, au respect de l'égalité entre les hommes et les femmes, comme à la mémoire des déportés et des victimes de la solution finale. Même si nous ne pouvons pas, faute de moyens, intervenir dans tous ces domaines, il est essentiel que nous parlions de tous ces sujets à ceux qui nous écoutent et que nous leur ouvrons l'esprit.

Notre curiosité et notre mobilisation n'ont pas de limites qui pourraient tenir à notre tradition à notre angoisse ou à nos habitudes de pensée. Nous n'avons pas de leçons à donner aux autres, mais un cri, une voix à entendre : celui et celle des hommes qui souffrent dans leur dignité et dans leur mémoire.

À l'heure où certains partis exhalent l'intolérance et prônent le renfermement sur soi-même, il est grand temps de réaliser que le salut du monde ne passe par *Moi d'abord* ni même seulement par l'appel au patriotisme. La fraternité comme l'égalité qui sont au cœur de nos principes nous obligent à regarder ailleurs et à reconnaître aux autres les mêmes droits

que ceux que nous réclamons pour nous. On ne réussira à se faire entendre par les autres que si nous les écoutons et les respectons sans chercher à leur imposer nos croyances et notre religion.

Si nous avons choisi de nous adresser de préférence aux plus jeunes, c'est pour leur donner l'idée un jour de s'occuper un jour eux-mêmes des droits de l'homme menacés ou en péril, où que ce soit dans le monde, au lieu de ne penser à travers Facebook qu'à leurs loisirs. Même s'ils n'ont pas plus que nous à prendre en charge les problèmes des autres, n'y en aurait-il qu'un qui leur soit étranger auquel ils prêteraient attention, nous aurions déjà réussi.

Les politiques ont à faire leurs preuves dans la gestion quotidienne des intérêts des peuples qui leur sont confiés pour un temps limité, mais nous, nous avons le temps devant nous et le monde entier comme théâtre d'opérations. Puisque nous ne brigons aucun suffrage et que les adhésions que nous espérons toujours ne sont pas notre objectif principal, nous n'avons pas à rivaliser, ni à nous livrer à la surenchère des partis ni à prendre part à leurs affrontements.

Notre réflexion et notre action doivent être plus larges et plus ouvertes sur l'extérieur. L'humanité ne peut survivre et a fortiori faire des progrès que si l'on manifeste une confiance en elle et pour cela il faut s'intéresser vraiment aux autres.

Je propose pour cette année que nous laissions de côté pour un temps nos soucis, nos souvenirs et notre angoisse pour s'occuper aussi de ceux des autres.

À nous de trouver le moyen et l'occasion de le leur dire ou de le leur faire comprendre.

Bernard Jouanneau

LA FRANCE AU RWANDA : COMPLICE ? COUPABLE ?

Le dernier génocide du XX^e siècle s'est déroulé devant les caméras de télévision du monde entier, sans provoquer la moindre réaction internationale officielle. Entre 500 000 et 800 000 victimes Tutsis et Hutus modérés, massacrés à la machette ou à l'arme lourde.

Tout a commencé en octobre 1990 par une guerre civile, lorsque le Front Patriotique Rwandais du Général Kagame a envahi le Nord-Est du Rwanda, et s'est terminé par la victoire du FPR en juillet 1994. La France a été présente sur le terrain, militairement, d'octobre 1990 à décembre 1993, appelée en renfort par le Président rwandais Hutu Habyarimana (Opération Noroît). Nos militaires ont ensuite évacué les ressortissants français et étrangers (Opération Amaryllis, 8 au 14 avril 1994). Puis, sous mandat de l'ONU (Opération Turquoise, du 22 juin au 21 août 1994), une opération temporaire a contribué à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger. Très active au Rwanda dès le début de la guerre civile, la France n'a cependant pas su empêcher le génocide, dont certains l'accusent d'avoir été complice — voire coupable. La question continue de hanter les esprits. L'établissement de la vérité historique — malgré les recherches qui lui ont été consacrées, reste aujourd'hui difficile.

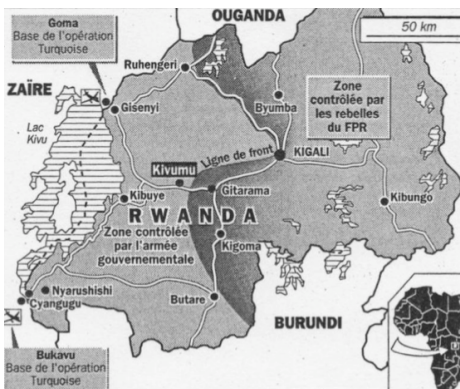
Nombreux sont ceux qui s'accordent aujourd'hui pour conclure à la responsabilité de la France. À droite, Edouard Balladur et Alain Juppé ont refusé cette idée, mais les conclusions de la mission parlementaire présidée par Paul Quilès, en 1998, ont été très sévères : *Les erreurs et maladroites de la France ne doivent pas nous faire oublier et sous-estimer le rôle des autres acteurs : la Belgique, qui a abandonné le Rwanda au moment où il fallait y rester, l'ONU, dramatiquement absente ou incapable d'intervenir, les États-Unis, qui ont, de façon constante et délibérée, contribué à bloquer les décisions du Conseil de Sécurité... Force est de constater que la communauté internationale a fauté au Rwanda, par manque de volonté, que ce soit avant ou après le déclenchement du génocide.*

Rappelons que la politique étrangère et de Défense appartient en France aux prérogatives du Chef de l'État, qui n'est pas tenu de saisir le Parlement. Les parlementaires n'ont donc pas été appelés à se pro-

noncer sur la politique française au Rwanda entre 1990 et 1994.

Lors de sa visite officielle de 2010, le président Sarkozy a estimé que *des erreurs d'appréciation (de la part de la France), des erreurs politiques ont été commises ici et ont eu des conséquences absolument dramatique [...] Nous voulons que les responsables du génocide soient retrouvés et soient punis, il n'y a aucune ambiguïté.*

Complicité ? Culpabilité ? Les passions se déchaînent à travers de livres, d'articles, de rapports. Les débats opposent les partisans de la culpabilité — mal-



gré le nombre de vies sauvées par l'Opération Turquoise — aux partisans de la complicité. Quoi qu'il en soit, il s'agit très évidemment d'horreur dans les témoignages de rescapés, ce qui doit inciter à continuer à chercher la vérité, près de vingt ans après : enquêtes, commissions parlementaires, rapports d'institutions internationales, ONG, chercheurs. Les informations disponibles sur les causes et les conséquences sont considérable.

Pourtant les conclusions de ces travaux sont contradictoires. Par exemple, personne ne sait encore avec certitude qui sont les auteurs et les commanditaires de l'attentat commis contre l'avion qui transportait les présidents Juvénal Habyarimana (Rwandais Hutu) et Cyprien Ntaryamira (Burundais Hutu) le 6 avril 1994. Les documents français, américains et onusiens restent classifiés. Précision importante: depuis quinze ans, les États-Unis considèrent le Rwanda de Paul Kagame comme l'un de leurs principaux alliés dans la région stratégique des Grands Lacs et sembleraient réticents aux enquêtes internationales sur les crimes commis par le FPR, malgré les violations massives des Droits de l'Homme relevés dans de nombreux rapports internatio-

naux incriminant ce même FPR.

Il est vrai que l'actuel régime du Paul Kagame a fondé une grande partie de sa légitimité internationale sur la mémoire du génocide des Rwandais Tutsis et le fait qu'il ait mis fin aux massacres. Il souhaite que soit minorée sa responsabilité dans la déstabilisation de la région des Grands Lacs depuis son arrivée au pouvoir.

Ce procès de la France constituerait alors une aubaine (la politique de notre pays en Afrique...) et le Rapport Mucyo, commandé par le gouvernement rwandais en 2008, conclut sans surprise à la complicité active de la France. L'enjeu politique de ce récit serait alors essentiel pour ce régime de plus en plus critiqué pour ses violations graves des Droits de l'Homme.

Après la publication du Rapport Quilès en 1998, *Mémoire 2000*, par la voix de son Président Bernard Jouanneau, a participé aux travaux de la "Commission d'Enquête Citoyenne sur le rôle de la France durant le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994" (CEC). Cette Commission a réalisé un travail considérable qui établirait la culpabilité de la France, mais de nombreux universitaires et chercheurs pensent malgré tout que les autorités françaises ne sont pas complices ni coupables du génocide des Tutsis.

Le 3 février 2005, la CEC a présenté à la presse son Rapport sous le titre "L'horreur qui nous prend au visage" (éditions Karthala). Au cours de la même conférence de presse, deux avocats parisiens ont présenté les plaintes de trois Rwandaises qui affirment avoir été violées par des militaires français lors de l'Opération Turquoise et ont annoncé le dépôt de plainte par six autres Rwandais pour complicité de génocide et/ou crimes contre l'humanité contre X — des militaires français de la même Opération, à identifier.

Mémoire 2000 met à la disposition de ses membres, de ses lecteurs, de ses adhérents, un document très détaillé, complet et remarquablement documenté rédigé par notre amie Rose Lallier, qui devrait permettre d'y voir plus clair.

Quoiqu'il en soit nous ne cherchons que la vérité et nous serons présents aux côtés des victimes. *Mémoire 2000* fait d'ailleurs part de son intervention comme partie civile dans les procès criminels en cours en France, depuis que ses statuts lui en ouvrent la possibilité.

Colette Gutman

Après les violents événements de cet été qui se sont déroulés à Trappes à la suite du contrôle d'une femme intégralement voilée, on peut penser que la laïcité dans notre pays est bien souvent mise à mal. La République, qui garantit la liberté du culte, n'a pas à accepter les lois particulières d'une quelconque religion.

Pour faire respecter la laïcité, la loi c'est bien, mais l'éducation c'est encore mieux. C'est sans doute pour tenter de répondre à cette exigence que le ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, a demandé qu'à partir du 9 septembre, une "Charte de la laïcité" soit affichée dans toutes les écoles de France.

Afin de nourrir la réflexion il n'est pas inutile de lire attentivement les 15 articles de ladite Charte.

1. La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2. La République laïque organise **la séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

3. La laïcité garantit **la liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant **la liberté de chacun** avec **l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes. **L'école est laïque**

6. La laïcité de l'école offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7. La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8. La laïcité permet l'exercice de **la liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'école comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9. La laïcité implique **le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garan-

tie **l'égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10. **Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11. **Les personnels ont un devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

12. **Les enseignements sont laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question du programme.

13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'école de la République.

14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15. Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

HOMMAGE : En remerciement pour les nombreux témoignages qu'elle effectue dans les lycées italiens, et à l'occasion de ses 80 ans, notre amie Francine Christophe a reçu un message personnel du président de la République de ce pays, Giorgio Napolitano. Nous y joignons les félicitations de *Mémoire 2000* et tous nos vœux.

Ciné Histoire a reçu en juin dernier, le prix des Amis de Jean Zay. L'association, fidèle à sa tradition de remettre en lumière des personnages et des événements méconnus, avait consacré en 2012 deux journées au ministre du Front Populaire trop tôt disparu à 39 ans !

La première, avec un film de Catherine Bernstein et Dominique Missika *Jean Zay, un crime français*, puis une journée entière autour de l'histoire du Massilia où s'embarquèrent en juin 40 Jean Zay, son ami Pierre Mendes France et 25 parlementaires qui voulaient continuer la lutte en Afrique du Nord.

Arrivés à Casablanca, Jean Zay est arrêté pour désertion. Son procès a lieu le 4 octobre à Riom et il est condamné à la déportation à vie. (Cette condamnation visait à rappeler celle d'Alfred Dreyfus).

En fait, interné pendant 4 ans à Riom, il est extrait de sa prison en juin 44 par la Milice, qui, sous prétexte d'un transfert, l'assassine dans un bois, jette son corps dans un puits et y lance des grenades pour qu'il ne puisse être identifié. Son corps ne sera retrouvé, par hasard, qu'en avril 46 par des chasseurs et sera exhumé en septembre 1948 pour identification.

Député à 28 ans, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts à 32 ans Jean Zay a eu de multiples initiatives qui ont marqué son passage, qu'on ne peut toutes citer ici ! Entre autres, l'allongement de la scolarité obligatoire, la visite médicale scolaire, les bibliobus. Avec Irène Joliot-Curie il prépare la création du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Il avait eu l'idée d'une école d'administration (qui n'avait pas abouti) et celle du festival de Cannes pour répliquer à la Mostra de Venise de l'Italie fasciste. La première édition aurait dû avoir lieu en septembre 39 mais la déclaration de guerre l'avait annulée.

Nicole Dorra

À voir : — *Jean Zay, un crime français* de C. Bernstein et D. Missika.

— *Le piège du Massilia* de Virginie Linhart.

À lire : — *Souvenirs et solitude* (écrits en prison) Jean Zay (plusieurs éditions, et poche).

— *Jean Zay l'inconnu de la République*

O. Loubes (Armand Colin 2012)

— *L'affaire Jean Zay, une mémoire assassinée*. G. Boulanger (Calmann-Lévy 2013).

EMPREINTE XENOPHOBE EN NORVEGE

Que se passe-t-il dans ce petit royaume du Nord ? Un paradis plus que riche, avec un chômage quasi inexistant, tranquille et heureux ? Même les plaies provoquées par les attentats d'Anders Breivik en 2011 commencent à se cicatrifier. Et pourtant, le 9 septembre, les électeurs ont rejeté les sociaux-démocrates au pouvoir depuis huit ans au profit d'une coalition de droite. Y compris le Parti du progrès, populiste et xénophobe, qui fera partie du prochain gouvernement.

Le soir des élections, tout était beau et bleu. La robe du futur Premier ministre, Erna Solberg, le décor, les yeux des militants fervents, les fleurs, les confettis – tout. La victoire avait un goût de la mer. Quel contraste après les huit ans du règne rouge de la rose du Parti travailliste. Qui n'avait pourtant pas démerité. Sous le gouvernement de Jens Stoltenberg, le pays était devenu encore plus prospère, et le pouvoir d'achat plus fort. Mais les sortants sont souvent sortis et les entrants paraissent tout neufs. D'attaque.

C'est surtout le cas du Parti du progrès (FrP), qui veut à tout prix se détacher des autres. Siv Jensen, son leader, portait une robe choc, décorée de rouges à lèvres géants. Elle eut aussi des mots choc, dont un vulgaire "Jens, dégage" qui mit le feu aux poudres des réseaux sociaux. Elle déclare que "le FrP voudrait laisser une forte empreinte" au nouveau gouvernement.

Certes, le parti perdit quelques plumes, dont 12 sièges au parlement. Qu'importe ! Garder suffisamment de poids pour entrer au gouvernement était le vrai but de Siv Jensen et elle va monnayer cher l'appui du FrP au gouvernement. Cette fois, le parti a – et voudra conserver – une réelle influence. Surtout en matière d'immigration, et de dépenses publiques.

Selon les experts, le FrP n'est pas, ou plus, d'extrême droite, comme le FN en France. Non, mais Anders Breivik y trouva

cependant des idées à son goût, avant de le quitter parce que "trop timoré". Le FrP condamna immédiatement les actes terribles de son ancien membre, tout comme il nie tout contact avec d'autres partis plus extrêmes. Il n'est pas raciste, du moins officiellement, et les leaders évitent soigneusement tout langage limite. Xénophobe, oui.

La Norvège irait tellement mieux sans tous ces immigrés. Populiste, c'est sûr, prenant souvent pour cible "les élites" et prônant le recours au "peuple". Ce peuple qu'il flatte en permanence dans le sens du poil, exacerbant ses frustrations et réveillant parfois ses préjugés tels que le nationalisme ou la défense des réflexes sécuritaires. Il a en revanche des réflexes dépensiers : le FrP veut résoudre beaucoup des problèmes en puisant dans la manne pétrolière norvégienne. Mais voyons.

Pendant, c'est Erna Solberg et le Parti Conservateur qui tiennent les rênes, tout comme les cordons de la bourse. Elle a mis longtemps à se décider à ouvrir les portes du gouvernement au FrP. Pense-t-elle, comme certains experts le suggèrent, que c'est le meilleur moyen de le faire échouer ? Ça n'a pas été le cas dans d'autres pays. Et le FrP a déjà vécu 40 ans, en traversant plusieurs grandes crises. Il est solidement implanté partout dans le pays, et il peut encore faire des progrès.

L'exemple norvégien pourra-t-il servir d'exemple à d'autres pays européens ? À voir, mais c'est tentant de penser à la France, si la droite revenait au pouvoir. D'ici là, Marine Le Pen aura eu le temps de gommer les empreintes trop extrêmes du Front National, tout comme Siv Jensen a astiqué le Parti du progrès avant qu'il franchisse le seuil gouvernemental. À moins d'un faux pas, si vite arrivé. Certains l'espèrent déjà à Oslo.

Vibeke Knoop

HISTORIQUE ...

oui, on peut qualifier d'historique la visite du 4 septembre 2013 de François Hollande accompagné du président allemand Joachim Gauck à Oradour-sur-Glane. La date n'a pas été choisie au hasard. C'est en effet le 4 Septembre il y a soixante quatorze ans, que la France et la Grande-Bretagne déclarèrent la guerre à l'Allemagne.

C'est le 10 juin 1944, alors que l'Allemagne est déjà à coup sûr vaincue, que des SS ont, avant de partir, assassiné 642 personnes et rayé de la carte le village d'Oradour-sur-Glane. Cette méthode leur était familière et le massacre probablement planifié. De nombreux villages sur le front de l'Est ont connu le même sort avec des assassinats de civils, sans doute pour éliminer de possibles résistants cachés, ce qui n'était pas le cas pour Oradour. Ce massacre a été purement gratuit.

Cet acte inutilement cruel est resté gravé dans les mémoires. Il n'est donc pas anodin que, aujourd'hui, pour la première fois, un président allemand, alors que l'on célèbre aussi les 50 ans du traité d'amitié franco-allemand, se rende dans le village martyr resté en l'état depuis ce sinistre jour, pour rendre hommage aux victimes.

La visite s'est déroulée sans "pompe", de façon quasi intime. Les deux présidents ont parcouru le village dévasté et silencieux en compagnie de deux rescapés qui racontaient, comme si cela s'était déroulé hier, les tragiques événements de cette mémorable journée. L'instant le plus émouvant de cette cérémonie a été celui où les présidents Hollande et Gauck, en compagnie de Robert Hébras, un des rescapés, se sont recueillis dans l'église et en sont sortis "enlacés", partageant ainsi un réel moment de communion.

Cette cérémonie permettra aussi probablement de parachever la réconciliation entamée en 1999 par Jacques Chirac entre l'État et Oradour. Ce contentieux tient au fait qu'il y avait, dans l'unité qui a exterminé les habitants d'Oradour, des ressortissants français "les malgré-nous" originaires des départements annexés d'Alsace et de Moselle, contraints pendant la guerre de porter l'uniforme allemand. Ces 14 "Alsaciens" ont été jugés avec les Allemands ce qui indigna les Alsaciens qui réclamèrent la clémence, alors que dans le Limousin, au contraire, un châtiment exemplaire impitoyable fut demandé pour tous les inculpés. Après quelques tergiversations les Alsaciens ont été amnistiés et le contentieux est demeuré.

On le voit, cette visite revêt de multiples dimensions et on peut penser qu'aujourd'hui entre Oradour, l'Allemagne et la France, les comptes sont enfin apurés.

70 ans après, c'est long... Mais ne dit-on pas "mieux vaut tard que jamais" ?

Lison Benzaquen

E S C L A V A G E P A S M O R T

Notre Garde des Sceaux avait obtenu que l'esclavage soit considéré comme un crime contre l'Humanité. On ne peut que l'approuver, et sans la moindre réserve. Or il existe encore de par le monde diverses formes d'esclavage moderne car, décidément, on n'arrête pas le progrès.

L'une des formes les plus monstrueuses d'esclavage est représentée par la Gestation Pour Autrui, qui fait de certaines femmes, les "mères porteuses", les esclaves d'autres femmes, les "mères d'intention". Un ouvrage récent et lumineux de Muriel Fabre-Magnan, professeur agrégé de droit à l'université de Paris-Sorbonne, jette sur cette pratique un éclairage qui fait froid dans le dos.

"À l'époque de la République romaine, les juristes avaient dû s'interroger sur le statut de l'enfant de l'esclave. Ils avaient alors refusé d'admettre que la femme qui enfante est semblable à un terrain ensemené ou à un animal fécondé. Les enfants sont des êtres humains et doivent être rattachés à celle qui les a mis au monde, et non pas au maître de celle-ci". Le lien avec l'esclavage n'est ni forcé ni

exagéré "car la pratique de la GPA met des femmes *au service et à la disposition* d'autres femmes, dans des proportions inédites depuis l'abolition de l'esclavage... Une fois que les femmes, attirées par une rémunération, signeront des contrats pour *produire des bébés* pour des clients, leurs corps deviendront des biens marchands. Elles deviendront des esclaves 24 heures par jour pendant 270 jours". Pour résumer : la mère porteuse pauvre, à la disposition d'une mère d'intention riche, va accoucher d'un enfant-produit qui sera ensuite vendu. Charmant! Seuls bénéficiaires de cette pratique immonde et d'un autre âge, les avocats vont faire (c'est déjà la cas aux États-Unis) des affaires d'or : cette mère-porteuse ne voudra pas, tout compte fait, se séparer de l'enfant qu'elle a porté ; cette mère d'intention ne voudra pas d'un enfant malformé ; j'en passe, et des plus atroces...

Un autre point ne peut laisser indifférente notre Garde des Sceaux : il y a dans la GPA une atteinte profonde et inadmissible à la devise de notre République : on va créer deux catégories de femmes, dont

l'une, la mère porteuse, n'a plus aucune **Liberté** individuelle : elle ne pourra, pendant sa grossesse, ni boire, ni fumer, ni se nourrir comme elle le désire, ni pratiquer des sports "dangereux", ni voyager, ni même avoir des relations sexuelles. Et où est l'**Égalité** par rapport aux autres femmes, notamment les mères d'intention? Quant à la **Fraternité**, elle est cruellement absente, pour laisser la place au mépris le plus révoltant. Esclavage moderne, donc, le ventre de la femme n'étant en définitive qu'un vulgaire sac, ou une machine.

C'est à dessein que nous avons résumé cet ouvrage et je ne doute pas que notre Garde des Sceaux, qui ne peut le méconnaître, saura s'en inspirer, et classer cette ignominie au rang des crimes contre l'Humanité. Certes, la GPA existe dans d'autres pays. Et quand bien même ? L'exception française, ce serait seulement les vins, les parfums, la bonne bouffe et les galipettes tarifées de nos hommes politiques ? Faisons donc exception en ce domaine, et soyons-en fiers.

Encore un effort, Madame la Ministre!
Guy Zerhat

2 1 J U I N 1 9 4 3 ...

L'année 1943 a été riche en événements dramatiques. 70 ans après nous devons nous souvenir.

L'un d'entre eux a été, le 21 juin, l'arrestation de Jean Moulin dans la banlieue de Lyon par Klaus Barbie qui dirigeait la Gestapo de Lyon.

Ce jour là 10 hommes commandés par Barbie pénètrent dans la maison du docteur Dugoujon à Caluire et arrêtent toutes les personnes présentes. Seul René Hardy prend la fuite, légèrement blessé.

Membre de la Résistance Rail, celui-ci sera désigné comme traître et passera devant un tribunal avant d'être acquitté, faute de preuves, en 1947. Un des principaux témoins à charge au procès s'appelait Lazare Rachline.

Cependant cette affaire n'a jamais été totalement élucidées et de lourds soupçons pèsent sur Hardy qui, d'une part, ne devait pas être présent à la réunion de Caluire et, d'autre part, avait été arrêté et relâché par Barbie quelques jours auparavant.

D'après les travaux de Pierre Péan, ce n'est pas directement Hardy qui aurait trahi, mais cela s'est fait par le biais de sa maîtresse Lydie Bastien, au service de Barbie et déjà désignée par Henri Frenay à l'époque comme un "agent allemand". Mais l'histoire est complexe...

Jean Moulin, après avoir été torturé sans avoir parlé, sera envoyé en Allemagne, mais mourra le 8 juillet, pendant son transfert. Sa vie aura été courte, il est né le 20 juin 1899 à Béziers. Haut fonctionnaire, préfet d'Eure et Loir avant la guerre. C'est là qu'au début de l'occupation, les Allemands ont

essayé d'impliquer des soldats français d'origine africaine dans des exactions dont ils prétendaient qu'ils en étaient les auteurs. Jean Moulin s'est révolté contre ces mensonges et a commis là son premier acte de résistance.

L'écharpe qu'il portait à son cou voulait cacher une cicatrice créée par une tentative de suicide.

En 1941, il rejoint la France Libre, en passant comme d'autres par l'Espagne et le Portugal. Tout le monde connaît la suite...

Chargé par le Général de Gaulle d'unifier les mouvements de la Résistance, il obtint gain de cause malgré les difficultés créées par les chefs de la résistance qui défendaient chacun leur organisation.

21 juin 1943, là s'arrête son itinéraire.

Puis vient le transfert de ses cendres au Panthéon, "Entre ici, Jean Moulin..."(André Malraux)...

Il incarnait au plus haut point les valeurs de la République, il est mort en héros pour "des lendemains qui chantent"...

Daniel Rachline

Tous les sites qui ont été les lieux de calvaire des Résistants de Lyon et de Jean Moulin font partie maintenant d'un parcours de mémoire.

Cela vaut le déplacement.

- Centre d'histoire de la Résistance à Lyon.
- Mémorial de la prison de Montluc.
- Mémorial de Caluire Jean moulin.
- Musée Jean-Moulin à Paris 75014 .

TRISTE CONSTAT

A l'heure où chaque acte d'incivilité ou de racisme indigné et mobilise à juste titre, il y a un "racisme" particulier qui lui, semble "aller de soi" et dont la tendance est en constante hausse : l'antisémitisme.

Ce phénomène semble bien enkysté dans la société française et, bizarrement, plus la population juive diminue, plus l'antisémitisme augmente. C'est incompréhensible mais patent à en juger par le rapport 2012 sur l'antisémitisme réalisé avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

En voici un extrait.

2012 : Une année de violences sans précédent contre les Juifs de France.

- La Communauté juive a été la cible de 2 attentats en moins de 6 mois. 4 personnes - dont 3 enfants - ont été tuées et 2 personnes ont été blessées.

- 614 actes antisémites ont été recensés en 2012 contre 389 en 2011, soit une augmentation de 58%.

- Les agressions physiques et verbales (violences + propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses) ont augmenté de 84% par rapport à 2011 (315 en 2012 contre 171 en 2011).

- Les agressions physiques (violences) ont augmenté de 69% en 2012 comparativement à 2011 (96 en 2012 contre 57 en 2011).

- Un quart des agressions physiques est commis au moyen d'une arme.

Les 2 principaux pics d'augmentation des actes antisémites ne sont pas liés au contexte international.

- Loin de susciter une prise de conscience, les attentats de Toulouse et de Sarcelles ont été suivis d'une augmentation très marquée des actes antisémites.

- Après l'attentat de Toulouse, de nombreux actes antisémites ont été commis en faisant référence à un soutien ou à une identification à Merah et à son action. 55% des violences racistes en France en 2012 sont dirigées contre des Juifs

- Selon les services du Ministère de l'Intérieur, 175 faits de violence physique à caractère raciste ont été enregistrés : 96 faits à caractère antisémite, 70 faits à caractère raciste et xénophobe et 9 faits à caractère antimusulman.

- L'augmentation des actes antisémites en France en 2012 est plus de 8 fois supérieure à l'augmentation des autres actes racistes et xénophobes : 58% contre 6 à 8%.

- La majorité des agressions antisémites ont lieu sur la voie publique.

- Certaines villes et certains quartiers sont le théâtre d'agressions antisémites chroniques.

PROBLÈMES!!...

On a connu de sinistre mémoire, le "problème" juif dès 1938 dans toute l'Europe.

On a connu, et encore de nos jours, le "problème" arabe.

Voilà maintenant qu'on connaît le "problème" Rom... "Ces populations dont le mode de vie est extrêmement différent du notre... Il n'y a pas d'autres solutions que de démanteler les camps et d'envoyer leurs occupants dans leur pays d'origine".

Encore heureux : on les reconnaît dans la rue. Sinon il faudrait les marquer avec peut-être... une étoile !

Désigner une population ethniquement, cela s'appelle du racisme.

En cela notre ministre de l'Intérieur de gauche n'est pas différent de ses prédécesseurs.

Les principes de la République sont vraiment en danger.

Un jeune voyou récidiviste commet un hold-up chez un bijoutier. Celui-ci, frappé, sort un revolver et tire dans le dos du garçon à califourchon sur un scooter. Atteint, ce dernier meurt... Banale histoire comme il en existe malheureusement en France et ailleurs.

Eh bien non ! Tout d'un coup les réseaux sociaux s'enflamment, un comité de soutien est créé en faveur du bijoutier mis en examen pour homicide volontaire.

La politique s'en mêle, des anciens ministres défilent... Justice personnelle, autodéfense, loi du talion, western... Pas un mot pour le tué de 19 ans.

Jusqu'où peut-on aller dans la destruction de nos valeurs?

Daniel Rachline

LE CHAMBON SUR LIGNON

Tout le monde, ou presque, connaît l'histoire exemplaire de ce village de Haute Loire, le Chambon sur Lignon.

C'est avec un naturel déconcertant que la population de ce village a sauvé presque 1000 juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Seule la tradition orale permet de préserver l'histoire exceptionnelle de ce village. Mais les témoins ne sont pas éternels...

Il manquait donc à cet endroit un "lieu de mémoire" visant à entretenir la mémoire de cet épisode admirable de la Résistance française. C'est chose faite depuis le 13 juin dernier. "C'est un lieu où la mémoire des petites gens va être portée ... et qui présente le parcours de ceux qui ont été sauvés, mais aussi des sauveurs, ainsi que ceux qui ont été actifs par les organisations et les participants aux résistances civiles et armées", explique Olivier Laliou, historien responsable de l'aménagement des lieux de mémoire et des projets externes au Mémorial de la Shoah.

Ce lieu "aura une fonction pédagogique très forte car il permet de s'interroger pour comprendre comment ces gens ont senti très vite ce qui était juste ou non", précise Laurent Wauquiez.

Depuis la fin de la guerre, Chambon est un lieu de pèlerinage et reçoit la visite de nombreuses personnes venant sur les traces de leurs aïeux. Ce village fait partie de la mémoire juive surtout en Israël et aux États-Unis où la plupart des personnes sauvées ont immigré. Il n'est que justice que ce village de Justes ait enfin un lieu de mémoire "officiel" et pérenne.

L.B

Le champion cycliste italien des années de guerre, Gino Bartali, vient d'être élevé, à titre posthume, au rang de Juste parmi les Justes pour avoir sauvé 800 juifs pendant la guerre. Très pieux et très modeste il disait : *le bien c'est quelque chose que tu fais, pas quelque chose dont tu parles.*

LE MEMORIAL DU CAMP DES MILLES

Le site Mémorial du camp des Milles est l'un des rares témoins préservé en Europe qui raconte le déroulement tragique des internements et déportations durant la Seconde Guerre mondiale.

Barrant la route en venant d'Aix-en-Provence, se dresse l'ancienne fabrique de tuiles, rigide et rose, abandonnée en 1939, reprise par le gouvernement Pétain qui, à cette époque interna des ressortissants du Reich ayant fui le nazisme pour venir se réfugier en France. Dans cette usine désaffectée, où ils étaient considérés comme des ennemis, leur condition de vie était précaire.

À cette époque l'une des caractéristiques du Camp réside dans l'ampleur et la diversité de la production artistique des internés tels que Max Ernst, Ferdinand Spinger, des musiciens comme Adolphe Sibert, des sculpteurs, etc qui ont laissé des traces comme les fresques peintes sur les murs et que l'on peut admirer. Puis s'ouvre une seconde période de juillet 1940 à juillet 1942, avec la défaite

française et la signature de l'armistice. À partir de juillet sous le régime de Vichy le camp est rapidement surpeuplé : 3500 victimes en juin 1940 (anciens des Brigades Internationales, d'Espagne, Juifs expulsés du Palatinat, du Wurtemberg...) À partir de 1940 le camp passe sous l'autorité du ministère de l'Intérieur : les conditions de vie se dégradent. Une troisième période correspond aux mois d'août et septembre 1950 qui voient la déportation vers Auschwitz via Drancy de plus de 2000 juifs, de "la zone libre" à l'Allemagne. Laval propose d'inclure les enfants âgés de moins de 16 ans dans la déportation.

Le pasteur H. Manen disait dans une note "ce qui était particulièrement douloureux à voir c'était le spectacle des tout petits enfants trébuchant de fatigue dans la nuit et le froid, pleurant de faim, tombant de sommeil et roulant par terre..., de jeunes pères et mères pleurant silencieusement, impuissants devant la souffrance de leurs enfants ; puis l'ordre de départ

fut donné pour quitter la cour et gagner le train..."

Un parcours muséographique "inédit" s'offre au visiteur. Le volet mémoriel ouvre au public des lieux préservés ayant servi à l'internement et à la déportation: intérieur du bâtiment principal "la Tuilerie". Les hommes étaient parqués au premier étage, les femmes au second.

Le parcours se poursuit par la riche exposition nationale réalisée par S. Klarsfeld "11400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz".

Le visiteur a ensuite accès aux espaces extérieurs du camp avec différentes stations mémorielles comme l'exceptionnelle salle des peintures murales réalisées par les internés.

La visite se termine par un parcours sur le chemin des déportés se dirigeant vers les convois et qui aboutit au "wagon du souvenir" immobilisé sur le lieux mêmes du départ pour la mort.

Claude Lévy

80 ANS APRES ... HITLER ENCORE ET TOUJOURS

1933 - 2013 : quatre-vingts ans se sont écoulés depuis l'accession d'Hitler au pouvoir.

On pourrait croire qu'après tout ce temps on ait "fait le tour" du personnage et qu'il soit désormais rangé au rayon des monstres ou d'erreurs de la nature au même titre que d'autres. Que nenni!!

Depuis la fin de la guerre et la découverte de l'horreur inédite, le monde n'a cessé d'essayer de comprendre.

Comprendre comment un homme, décrit comme médiocre et raté, a pu réussir à subjugué tout un peuple au point de lui faire accepter et accomplir des actes inimaginables.

On sait que l'on peut toujours, avec succès, faire appel aux plus bas instincts de l'homme mais ce qu'a obtenu Hitler des Allemands dépasse tout entendement et toute imagination.

La fascination exercée naguère par Hitler reste donc un mystère. Mais aujourd'hui? 80 ans après, alors que la prise de conscience de ce que fut le nazisme a créé un véritable électrochoc, comment se fait-il que le personnage d'Hitler continue de fasciner et les Allemands plus que les autres?

La production d'ouvrages, de films, d'expositions de toutes sortes qui lui sont consacrés est innombrable et connaît un immense succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Hitler, figure du mal absolu, hante, hypnotise, attire, subjugué.

Les Allemands cherchent-ils à travers ces diverses manifestations une réponse à la "lâcheté" ou à la "passivité" qui ont conduit tout un peuple à suivre sans état d'âme un démon illuminé? Cherchent-ils un exorcisme?

L'historien britannique Ian Kershaw explique cette fascina-

tion par la combinaison de trois éléments : "le mal, le mystère et le drame. Hitler incarne le diable... Il reste un personnage mystérieux : comment cet homme venu de nulle part, qui n'est issu ni de l'armée ni de la bourgeoisie, a-t-il pu prendre le pouvoir en si peu de temps et mettre en œuvre une telle destruction ? Enfin le drame : il s'est suicidé dans sa propre ville et on n'a jamais retrouvé son corps..."

Ce cocktail fait d'Hitler un personnage romanesque hors du commun, quasi mystique. Cela rend difficile pour les Allemands, d'une part de banaliser cette monstrueuse figure sans éprouver une énorme culpabilité, d'autre part de rester fidèles à leurs aînés et leur garder leur affection. Ce déchirement est renforcé par la notion de culpabilité collective enseignée à l'école. C'est sans doute ce tumulte de sentiments qui rend les Allemands si curieux d'Hitler.

Il est également impossible d'atteindre un équilibre entre la banalisation du personnage et son extravagance. Réduire Hitler à un être ordinaire permettrait aux plus faibles de s'identifier à lui avec des effets dramatiquement dangereux. Cultiver la monstruosité du personnage peut en faire pour certains une figure répulsive, mais pour d'autres, très attractive, ce qui est malheureusement déjà le cas pour nombre de groupuscules qui s'en inspirent sans vergogne.

Alors? En dépit de toutes les analyses, le mystère de cet engouement demeure entier et probablement faudra-t-il plus de temps que pour d'autres phénomènes historiques pour que ce personnage démesuré puisse trouver "sa" place dans l'histoire.

Lison Benzaquen

LE HARENG ET LE SAXOPHONESylvie Weil
Buchet Chastel

La difficulté, quand on veut parler d'un livre qu'on a adoré, est extrême. Je pourrais vous dire : achetez-le, lisez-le et vous comprendrez. C'est toutefois un peu court.

Il faut savoir que c'est l'histoire de beaucoup d'entre nous, d'une famille grande et complexe, venant de l'Ukraine, chassée par les pogroms de Petlioura en 1905 en Ukraine (comme mes grands parents, par le même) et qui va s'installer aux USA.

Quel régal, plein d'histoires, de rires, de pleurs, d'intelligence, de langues... Tout y est décrit avec talent.

C'est trop beau pour ne pas être vrai.

D.R.**INDIGNES D'ÊTRE FRANÇAIS**Alix Landau-Brijatof
Buchet Chastel

— "Un pays qui se déchire pour sauver l'honneur d'un petit officier juif, c'est un pays où il faut aller" (le grand père d'E. Lévinas).

— "Juif russe, naturalisation sans intérêt national". 21/03/1942, mention impliquant le retrait de la nationalité française à ... Marc Chagall.

Que choisir entre ces deux citations?

La première est pleine d'espoir.

La seconde démontre la bêtise et la haine dont peut être capable la France.

Ce livre raconte l'histoire édifiante des cas illustrant la seconde.

Il raconte aussi ce que sont devenus ceux qui ont enquêté, signé, appliqué

toutes les consignes.

Les 22, 23 juillet et 7 octobre 1940 trois lois sont votées autorisant la dénaturalisation de quelques milliers de Français.

Mon père était de ceux-là.

D.R**LA LITTÉRATURE DES RAVINS**

Écrire sur la Shoah en URSS

Annie Apelboin
Assia kovriguina
Robert Laffont

Les ravins, symboles de l'extermination systématique des juifs par les Allemands avançant en URSS.

6 millions d'entre eux ont été exterminés. Plus de la moitié dans les camps, l'autre moitié en URSS jetés dans ces ravins. Babi Yar est le plus célèbre.

Ce livre raconte comment le silence perdue sur ces massacres sans traces apparentes.

Daniel Rachline**DES QUATRE UN SEUL EST RENTRÉ**

J.L. Steinberg et D. Périer

Le titre du livre nous dit tout ce que nous croyons savoir déjà, et cependant impossible de n'être pas saisis par son intensité qui transparait malgré la grande sobriété presque scientifique du récit.

Son auteur est un physicien reconnu qui ne cesse aujourd'hui de témoigner auprès des jeunes.

Pour nous aussi et pour les jeunes qui nous entourent ce livre est indispensable...

Claudine Hanau**LE COIN DES AMIS**

C'est avec une immense tristesse que Lison Benzaquen annonce le décès de son frère,

Jacky BENSIMHON

survenu le 23 août 2013.

Victor et Dany Dibo-Cohen sont pour la seconde fois les heureux grands parents d'une petite fille,

Léanée le 1^{er} septembre 2013.

Nous leur adressons nos plus affectueuses félicitations.

**PROGRAMME DE L'ASSOCIATION
CINÉ HISTOIRE
ANIMÉE PAR NICOLE DORRA**

9 novembre : *Hannah Arendt*, de Margarethe von Trotta. En présence d'Alfred Grosser, politologue, professeur émérite à Sciences-Po.

La Pagode à 10h30.

19 novembre : *L'image manquante*, de Rithy Pahn.

Film primé au festival de Cannes 2013 dans la catégorie Un certain regard (Non distribué en salle).

Auditorium de l'Hôtel de Ville .

2 décembre : Première séance de soutien au CNRD.

Auditorium de l'Hôtel de Ville.

7 décembre : *Công Binh*, de Lam Lê.

En présence du réalisateur.

La Pagode à 10h30 .

En préparation :

— Avant-première du dernier film de Claude Lanzmann, *Le dernier des injustes*, début novembre en soirée (date à préciser). À La Pagode.

— Un hommage à Henri Alleg.

DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2013.**AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !** **ADHESION** **COTISATION****J78**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman.

Réalisation : Lison Benzaquen.